

## Panneau ISO EN 7010 - Téléphone à utiliser en cas d'incendie - F006

Référence : A3480108



### DESCRIPTION :

Disponible en plusieurs tailles, existe en pvc et en vinyle adhésif souple, ce panneau «Téléphone à utiliser en cas d'incendie» contenant un pictogramme d'un téléphone; standard, attirant et compréhensible permet d'indiquer la présence d'un téléphone à utiliser en cas d'incendie dans un établissement recevant du public lors d'une évacuation ou du danger.

### INFORMATION PRODUIT

Disponible en plusieurs tailles, existe en pvc et en vinyle adhésif souple, ce panneau «Téléphone à utiliser en cas d'incendie» contenant un pictogramme d'un téléphone; standard, attirant et compréhensible permet d'indiquer la présence d'un téléphone à utiliser en cas d'incendie dans un établissement recevant du public lors d'une évacuation ou du danger.

#### Caractéristique du Panneau d'évacuation 'Téléphone à utiliser en cas d'incendie' :

- **Matière** : Vinyle adhésif, PVC
- **Usage** : Intérieur, extérieur
- **Couleur du fond** : Rouge
- **Couleur du pictogramme** : Blanc
- **Dimensions** :
  - 125 x 125 mm
  - 250 x 250 mm

Rappel de la loi :

Pour être conforme à la réglementation Accessibilité Handicap, la signalisation doit être:

- **Visible** : la lecture doit pouvoir se faire en position debout ou assise. Si le panneau est placé à moins de 2,2 m de



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

hauteur, on doit pouvoir s'en approcher à au moins 1 m.

- **Lisible** : le contraste des couleurs du panneau doit être suffisant. La taille des caractères doit être assez grande (4.5mm minimum, 15mm pour une information d'orientation)
- **Compréhensible** : on utilise un pictogramme normalisé si il en existe.

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

**Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme** et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

## **ARRÊTÉ DU 4 NOVEMBRE 1993 RELATIF À LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL**

### **Article 10**

*Les équipements de lutte contre l'incendie doivent être identifiés par une coloration des équipements et par un panneau de localisation ou une coloration des emplacements ou des accès aux emplacements dans lesquels ils se trouvent.*

*La couleur d'identification de ces équipements est rouge.*

*La surface rouge doit être suffisante pour permettre une identification facile.*

*Les panneaux prévus à l'annexe II, point 6, doivent être utilisés en fonction des emplacements de ces équipements.*

## **Tableau des déclinaisons possibles**

Réf. A3480108 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A3480030 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - PVC

Réf. A3480109 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A3480031 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - PVC



### **Par Courrier**

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



### **Par Téléphone**

**03 74 09 47 01**  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



### **Par Fax**

**09 72 33 92 93**  
24h/24 7j/7



### **Par Internet**

[www.securinorme.com](http://www.securinorme.com)  
mail : [contact@securinorme.com](mailto:contact@securinorme.com)